

ARRETE Nº 77

Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 01 janvier 2021 – Centre Hospitalier Ouest Réunion et ETS Public Santé Mentale de La Réunion à Saint-Paul

> Le Préfet de La Réunion Chevalier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général et Madame la Directrice de Cabinet,

ARRETE:

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Madame BULIN Marie

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur COTBAY Jean

Ouvrier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame GONNEAU Evelyne

Technicienne d'analyse BM, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-LEU.

- Madame HENRY Kelly

Puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame LORRAINE Christelle née FRANCAIS

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame LOVELAS MARIE née PORTO

Assistante médico-administrative CN, ETS PUBLIC SANTE MENTALE DE LA REUNION, demeurant à SAINTE-SUZANNE.

- Madame MACARTY Marie-Pierre

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à LA POSSESSION.

- Madame ZOOGONES Nathalie née ACASTE

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

Article 2: la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- Monsieur ADAMA MALATCHIMY Jean

Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame AQUIME CHICON Jenny

Masseur kinésithérapeute CS, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame BRASIER Rebecca

Assistante médico-adm CE, ETS PUBLIC SANTE MENTALE DE LA REUNION, demeurant à SAINTE-SUZANNE.

- Madame HOARAU Marie née LATCHOUMY

Aide-soignante principal, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame PAVAYE Anne née MAILLOT

Puéricultrice cadre de santé paramédicale, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur POUDROUX Jacques

Infirmier cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-LOUIS.

Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Madame CRESCENCE Madeleine

Adjoint Administratif Principal 2ème classe, ETS PUBLIC SANTE MENTALE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur GAUVIN Jean

aide soignant categorie C , classe supérieur, ETS PUBLIC SANTE MENTALE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.

- Madame MARTIN ATHALIE

Aide-soignant principal, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à LA POSSESSION.

- Monsieur SIDURON SULLY

Ouvrier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame TURPIN Marie née PORTO

Infirmier catégorie A grade 2, ETS PUBLIC SANTE MENTALE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-ANDRE.

Article 4: Le secrétaire général et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Denis, le 19 JAN. 2021

Pour le préfet et par délégation La Sous-préfète, Directince de cabiner du préfe dq La Véunion

Capille Gover